DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Edito

Vivre avec une intelligence augmentée

Dans les années 1960, le futuriste Roy Amara a déclaré : « Nous avons tendance à surestimer l'incidence d'une nouvelle technologie à court terme et à la sous-estimer à long terme. »

Comment interpréter cette loi d'Amara pour la médecine en 2023 ?

Court-terme. Comme la plupart des autres secteurs de l'économie, le monde de la santé, et la médecine en particulier, va profondément évoluer au cours des dix prochaines années. Certains patrons de sociétés technologiques annoncent des réductions drastiques de leurs effectifs suite à l'introduction de l'IA. D'autres experts décrivent les multiples domaines dans lesquels l'IA se révèle plus performante que les médecins. Le risque existe que l'IA vampirise les médecins.

Long-terme. A l'heure où le dossier électronique du patient (DEP) peine à répondre aux attentes, la vision d'une prise en charge complète de la santé par des machines paraît bien illusoire. Et c'est là que Roy Amara nous met en garde : l'IA ne se limitera pas à quelques disciplines « techniques » de la médecine.

Reste à appréhender cette nouvelle donne.

Luc Julia, l'un des pères de l'assistant vocal Siri et ancien patron de l'innovation chez Samsung, propose d'utiliser le terme « Intelligence Augmentée ». Pour lui, l'IA telle que nous la concevons aujourd'hui n'est pas vraiment de l'intelligence mais plutôt une aide à l'intelligence humaine, qui augmente la capacité de l'homme à traiter l'information et à prendre des décisions. Réconfortant.

Face à tant d'incertitude, une chose demeure certaine : votre magazine DOC suivra les évolutions de l'IA. A commencer par ce numéro dans lequel vous trouverez déjà quelques éclairages intéressants.

Bonne lecture !

Steve Aeschlimann
Secrétaire général de la SVM et rédacteur en chef de DOC

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.